



Commune
de Milvignes

Milvignes Infos

Bulletin
communal

OCTOBRE 2019 | N° 5

EDITO

Fait-il bon vivre à
Auvonnier, Bôle et
Colombier ?

Je voudrais profiter
de cet espace
pour rendre un
hommage public
et appuyé aux personnes
qui travaillent dans vos
services communaux



qui, six ans après la fusion
de nos trois villages,
fonctionnent à plein régime.

Répartis dans huit services,
90 hommes et femmes se
lèvent chaque matin pour
vous permettre de vivre en
sécurité, exercer vos droits
civiques, compter sur des
voies publiques, des
bâtiments et des infrastructures
entretenus, déposer vos
enfants entre des mains
expertes, réaliser vos
projets et compter sur une
vie sportive et culturelle
riche.

Ces personnes admirables
ont porté la création de
Milvignes à bout de bras,
pour vous permettre de
vivre bien chez vous et
pour protéger et servir
chaque citoyen avec
équité et bienveillance.

Si le mois d'octobre
devait avoir un thème,
je propose que ce soit
celui de la reconnaissance
envers ces personnes
qui vous servent au
quotidien. Qu'il permette
d'oser parfois dire « je
vous remercie pour votre
travail » à vos employés
du service public !

Grégory Jaquet

Conseiller communal,
dicastères de l'administration
générale, des ressources
humaines, de la santé et
de l'action sociale

Statistiques 2019

Les statistiques peuvent
faire beaucoup gloser et
si Jacques Chirac affirmait
qu'elles sont la troisième
forme du mensonge, il est
usuel et utile de s'y
référer.

Ainsi, bien qu'une
conclusion tirée en fonction
de données statistiques
peut être sujette à
interprétation, elles nous
permettent tout de même
de situer notre commune
en regard de notre région
ou de notre canton et de
faire des choix, d'établir
des scénarios, voire de
concevoir des stratégies.

Les données au 31
décembre 2018 relatives
au recensement de la
population nous informent
que la Commune de
Milvignes compte **8'985 habitants**.

S'agissant de la
composition de ses
habitants, Milvignes
dénombre 4'637 femmes,
4'348 hommes, 7'269
ressortissant-e-s suisses,
1'716 ressortissant-e-s
étrangers et 4'156
ménages.

Si l'on décompose la
population en quatre
tranches d'âge
significatives, on recense
1'897 jeunes de moins
de 20 ans, 4'632
personnes de 20 à 59
ans, 1'920 personnes de
60 à 79 ans et 536
personnes de 80 ans et
plus.

De façon plus
détaillée, la jeunesse est
représentée ainsi : 313
de 0-4 ans, 690 de 4-10
ans, 873 de 10-18 ans,
821 de 18-25 ans. Quant
aux aînés, Milvignes
compte 83 personnes de
90 ans et plus, dont 59
vivent à domicile. « Les
statistiques sont formelles.
Ce sont les vieux qui
vivent le plus longtemps. »¹

La moyenne d'âge est
de 43,4 ans.

Avec un coefficient fiscal
de 63 points, Milvignes
affiche le taux d'imposition
le plus bas du canton.

Quels constats pouvons-
nous tirer de ces quelques
chiffres ? Sans doute que
Milvignes fait partie des
communes où il fait bon
vivre, grâce notamment à
des infrastructures et des
prestations de proximité
à la hauteur, voire
supérieures aux attentes.
L'enseignement à retenir
pour les autorités est
certainement que l'effort
doit être maintenu pour
conserver, voire améliorer
ce bien-être.

À l'échelle nationale, le
bien-être est évalué selon
une quarantaine
d'indicateurs provenant
des domaines « société »,
« économie » et «
environnement ». En
dehors des considérations
matérielles objectives,
la qualité de vie est
évaluée de façon
subjective selon
différents caractéristiques
socio-démographiques.

Le panel de population
sélectionnée pour
l'enquête sur le bien-être
ne permet pas, bien sûr,
d'établir ce constat
statistique pour notre
commune. Mais avons-
nous vraiment besoin
de ces chiffres pour
attester de la qualité de
vie à Milvignes ?

Théâtre du Passage et Patinoires du littoral : tarifs préférentiels

En sa qualité de membre
des syndicats intercommunaux
du Théâtre régional de
Neuchâtel et des Patinoires
du littoral, la Commune
de Milvignes permet à ses
citoyens de bénéficier de
réductions sur les
prestations.

Au Théâtre du Passage,
un rabais progressif en
fonction du nombre de
spectacles est accordé sur
les abonnements. Autre
avantage, un Pass à Fr. 15.-
octroie une réduction de
10 % pour tous les
spectacles de la saison.
Un Pass'jeune à Fr. 10.-
permet aux étudiants et

¹ Denis Langlois in Revue de poésie ARPA, 2008

apprentis d'obtenir des billets à Fr. 10.- pour tous les spectacles de la saison.

Aux Patinoires, un tarif préférentiel est accordé sur les entrées et les locations de patins. Les personnes intéressées par cette prestation peuvent se rendre, munies d'une photo passeport, au guichet du Contrôle des habitants à Colombier. Une attestation de résidence leur sera établie gratuitement. Celle-ci est valable 10 ans, mais doit être validée chaque année par le Contrôle des habitants.

Subventions dentaires

Les familles, dont les revenus répondent aux critères (cf. www.milvignes.ch : « Liens pratiques »), peuvent solliciter une participation financière communale pour les frais dentaires, orthodontie exceptée, des enfants en âge de scolarité obligatoire domiciliés dans la Commune.

La procédure à suivre et les documents à fournir pour obtenir cette participation peuvent être demandés au Contrôle des habitants à Colombier.

Saison 2019/2020 du Théâtre de Colombier : du rire aux larmes

Par la qualité et le caractère éclectique de sa programmation, l'accueil prévenant de sa coordinatrice artistique et l'atmosphère chaleureuse du lieu, le Théâtre de Colombier jouit d'une popularité grandissante.

Cette saison 2019/2020, présentée publiquement le 28 août dernier, fait honneur à cette renommée. En plus du succès des spectacles programmés, certains artistes reviennent avec bonheur dans ce théâtre pour présenter leur nouvelle création : la Cie Pas Sages à l'Acte (« Venise sous la neige »), le Boulevard Romand (« Spiridon Superstar »), Karim Slama (« L'évadé ») et Thomas Wiesel (« Ça va. »). Karine C (« Karine C se wifi de tout ») occupera pour la première fois la scène de Colombier.

Nous vous invitons à vous rendre sans tarder sur le site internet du Théâtre, www.theatredecolombier.ch, pour consulter le programme détaillé et réserver vos places.

Archives numérisées des anciennes communes

La consultation en ligne de certains documents d'archives des anciens villages d'Auvernier, de Bôle et de Colombier sera possible prochainement.

Dans l'attente d'une plateforme d'archivage, la Commune rendra disponible au public des photographies et autres documents d'intérêt historique au travers de la médiathèque Wikimedia Commons, une plateforme de valorisation d'objets numériques librement accessibles.

Un lien sur le site internet communal permettra d'accéder à ces documents. Cette collection d'images sera enrichie au fur et à mesure du travail de nos archivistes.

Les citoyens qui disposeraient de photographies susceptibles d'intéresser la population peuvent s'adresser à la commune (milvignes.communication@ne.ch).

Plateforme NEMO News

NEMO News est une plateforme d'informations officielles des instances publiques et parapubliques neuchâteloises.

La commune de Milvignes est émettrice d'informations via cette plateforme.

L'application mobile pour smartphones NEMO News peut être téléchargée gratuitement via le « store » de son téléphone portable.

Pour plus d'information, consulter <http://nemo.neuchatel.ch/nemo-news>

Réforme de la gestion de l'administration communale

La réorganisation des services communaux entre aujourd'hui dans la phase finale d'un processus entamé par le Conseil communal dès la création de la Commune.

Aujourd'hui, ce sont ainsi huit services qui sont fonctionnels au quotidien pour permettre aux usagers de compter sur une réalisation performante et documentée des tâches publiques.

Entité publique formatrice, la Commune de Milvignes forme de nombreux apprentis dans les métiers d'agent d'exploitation, assistant socio-éducatif et employé de commerce.

Elle encourage et prend en charge chaque année des personnes qui ont des besoins spécifiques d'appui à la formation et reçoit des stagiaires pour préparer une formation.

Afin d'appuyer les démarches cantonales favorisant la mobilité des employés publics, la gestion de carrière et les mesures permettant le retour à l'emploi, le Conseil communal pourvoit les postes vacants en les proposant aux collaborateurs, puis aux programmes d'insertion liés aux assurances sociales et enfin au public.

Finalement, le Conseil communal a référencé et publié l'ensemble de ses documents de conduite des conditions de travail, permettant de pérenniser la création et la professionnalisation des services communaux ainsi que de garantir au personnel une information transparente et une meilleure équité de traitement.

Différents chantiers sur le territoire communal

Durant l'été, plusieurs chantiers ont occasionné de multiples nuisances sur le territoire de Milvignes. L'arrivée de l'automne en marquera heureusement le terme.

A Colombier, le giratoire de Notre-Dame aura nécessité plus de 6 mois de travaux ayant généré un surcroît de trafic dans les rues du village, notamment le long de l'avenue de la Gare.

A Auvernier, cette fin d'année verra l'aboutissement des chantiers de la Pacotte et de Racherelles-Beauregard. Ce dernier nécessitera cependant une deuxième phase de travaux courant 2020.

La réfection de la RC174 se poursuit à l'entrée du village de Peseux. Une ultime pose d'enrobé reste tout de même à faire sur notre territoire.

Enfin, le chantier du Pont-des-Croix, à Bôle, a également occasionné des perturbations.

Le Conseil communal tient à remercier la population, en particulier celle qui a été directement impactée, pour sa patience vis-à-vis des nuisances sonores ou des conditions de circulation difficiles.

INFORMATIONS OFFICIELLES

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

14.11.2019 – 12.12.2019

PROCHAINES SÉANCES DE LA COMMISSION D'URBANISME

22.10.2019 – 19.11.2019 – 17.12.2019

Ne seront traités que les dossiers reçus 10 jours avant la date de la séance de la Commission d'urbanisme.